



Le "professionnel". Une catégorie d'analyse pertinente dans le contexte médiéval ?

Sandrine Victor, Juliette Sibon

► To cite this version:

Sandrine Victor, Juliette Sibon. Le "professionnel". Une catégorie d'analyse pertinente dans le contexte médiéval ? : Introduction. Rives Méditerranéennes, 2017, Normes et marchés en Occident, XIIIe-XVe siècle. De la professionnalisation des activités économiques autour du vin et de la viande, 55, pp.7-20. 10.4000/rives.5249 . hal-01830846

HAL Id: hal-01830846

<https://hal.science/hal-01830846>

Submitted on 4 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE *PROFESSIONNEL*. UNE CATÉGORIE D'ANALYSE PERTINENTE DANS LE CONTEXTE MÉDIÉVAL ?

Introduction

Sandrine Victor et Juliette Sibon

Presses universitaires de Provence | « Rives méditerranéennes »

2017/2 n° 55 | pages 7 à 20

ISSN 2103-4001

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-rives-mediterraneennes-2017-2-page-7.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Provence.

© Presses universitaires de Provence. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le *professionnel*. Une catégorie d'analyse pertinente dans le contexte médiéval ?

Introduction

Sandrine Victor et Juliette Sibon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/5249>

ISSN : 2119-4696

Éditeur

TELEMME - UMR 6570

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2017

Pagination : 7-20

ISBN : 979-10-320-0136-3

ISSN : 2103-4001

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Sandrine Victor et Juliette Sibon, « Le *professionnel*. Une catégorie d'analyse pertinente dans le contexte médiéval ? », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 55 | 2017, mis en ligne le 15 décembre 2017, consulté le 12 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rives/5249>

© Tous droits réservés

Introduction

Le professionnel

Une catégorie d'analyse pertinente dans le contexte médiéval ?

Sandrine VICTOR

Institut National Universitaire Champollion Albi
Université fédérale Toulouse (UMR 5136 Framespa)

Juliette SIBON

Institut National Universitaire Champollion Albi
Université fédérale Toulouse (UMR 8584 LEM)

Résumé : La notion de « professionnalisation » peut sembler anachronique appliquée au Moyen Âge. Cependant, l'étude des normes économiques, des pratiques et des marchés aux XIII^e-XV^e siècles invite à utiliser le concept. La professionnalisation des activités n'est pas associée à une société spécifique à un moment particulier, mais est un processus permanent au sein des sociétés. Dans le champ des sciences humaines, le thème a d'abord intéressé la sociologie, puis les sciences de l'éducation. Mais les sources à la disposition des historiens, à partir de dossiers autour de la boucherie et de la viticulture, permettent d'éprouver le concept dans le contexte médiéval.

Abstract: The concept of “professionalization” can be seen as anachronistic in the medieval context. Yet the study of economic rules, economic practices and markets during the 13th and the 14th centuries suggests to use it. Indeed, the process is not connected to a society in particular nor to a period in particular. It is a permanent process within societies. In the field of the Social Sciences, it has been first raised by the Sociologists and then by the Educational Sciences. The historical sources on the butchery and on the vineyards allow to test the relevance of this concept in a medieval context.

Mots clés : Professionnalisation, activités, vin, viande, Bas Moyen Âge, marchés.
Keywords: Professionalization, occupations, wine, meat, Late Middle Ages, markets.

La notion de « professionnalisation » peut sembler anachronique appliquée au Moyen Âge. Cependant, l'étude des normes économiques, des pratiques et des marchés aux XIII^e-XV^e siècles invite à utiliser le concept. La démarche est heuristique et il s'agit de se demander si cette notion a du sens

au Moyen Âge, à l'instar d'autres concepts tels que « l'expertise », « l'industrie » ou encore « l'entreprise » mis en valeur par l'historiographie récente.

LA PROFESSIONNALISATION, PROCESSUS PERMANENT DES SOCIÉTÉS

La professionnalisation des activités n'est pas associée à une société spécifique à un moment particulier, mais est un processus permanent au sein des sociétés. Elle revêt une forme plurielle en fonction des groupes de professionnels plus ou moins structurés¹. Selon le dictionnaire de l'Académie française, l'adjectif « professionnel » apparaît au ^{xix}e siècle, ce qui est confirmé par le Littré, qui qualifie le terme de néologisme dérivé du nom « profession ». L'adjectif est appliqué à ce qui est relatif à une profession ou à son exercice, mais également à ce qui y prépare ou à celui qui l'exerce. Le terme de professionnalisation n'existe alors pas. Plus tardif, ce dernier est, pour le Larousse, le fait pour quelqu'un ou quelque chose de se « professionnaliser », c'est-à-dire d'assimiler une activité à une profession ou de former quelqu'un afin qu'il accède au statut de professionnel.

La professionnalisation au prisme de la sociologie

L'intérêt porté à la professionnalisation par les Sciences Humaines est d'abord sociologique, et en particulier développé par l'école anglo-saxonne². La sociologie des professions émerge dans les années 1930, comme courant annexe de la sociologie du travail et de celle des organisations. L'approche anglo-saxonne a comme pivot central à sa réflexion la distinction entre « profession » et « occupation » ou « Métier »³. Le Métier correspond à la confrérie professionnelle. Il est réglé, puis juré, c'est-à-dire autonome et corporatif⁴. L'« occupation », quant à elle, renvoie à l'activité, au « métier » sans majuscule, pouvant impliquer la

1 Pascal Roquet, « Comprendre les processus de professionnalisation : une perspective en trois niveaux d'analyse », *Phronesis*, vol. 1, n° 2, 2012, p. 83.

2 Andrew Abbott, *The Systems of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1988, 452 p. Surtout, Talcott Parsons, « Professions », *International Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 12, New-York, Macmillan, 1968 ; et *The Social System*, New-York, The Free Press, 1964, 575 p.

3 Sir A. M. Carr-Saunders et Paul Alexander Wilson, *The Professions*, Cambridge, Oxford University Press, 1933, 536 p. C. Dubar conçoit trois dimensions à la profession : pour lui, c'est une forme historique d'organisation sociale, d'attribution d'identité et d'organisation du marché du travail (Claude Dubar, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998, 256 p.). À ces trois critères, M. Descolongs en ajoute un quatrième : l'art ou l'ensemble des savoir-faire spécifiques. C'est ce dernier critère qui est constitutif d'un métier (Michèle Descolongs, *Qu'est-ce qu'un métier?*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 264 p.).

4 Nous utilisons systématiquement « Métier » avec la majuscule pour désigner la corporation jurée, à la différence de « métier » sans majuscule, qui renvoie à l'activité techniquement maîtrisée.

maîtrise technique. La « profession », enfin, naît de la convergence entre l'activité et la compétence d'une part, et une forme d'organisation corporative d'autre part.

Toutefois, le médiéviste ne saurait s'en tenir à ces définitions très contemporaines et, pour appréhender la notion de professionnalisation, poursuit la réflexion sémantique à partir des travaux réalisés dans le champ des autres Sciences humaines. Ainsi la sociologie des professions puise aux « groupes professionnels » de Durkheim et à la « spécialisation » de Weber⁵. La sociologie classique, derrière Durkheim, voit dans la structuration de la profession un moyen de paix sociale. La profession est un groupe d'individu qui s'octroie le monopole de certaines activités socialement utiles, dont il est expert. Cette expertise est produite par une formation plus longue que la moyenne. À la suite de Durkheim, Parsons justifie la présence de professions par les valeurs et la morale, car les membres de ces groupes poursuivent d'autres buts que le gain et prennent en considération le bien public. Pour lui, quatre critères permettent de décrire le professionnel : des compétences techniques universalistes de haut niveau, une compétence spécialisée, une neutralité affective et une orientation vers la collectivité.

Ces premiers éléments furent complétés, en particulier par Goode⁶, pour qui la profession est un espace fermé d'experts qui préservent leur expertise face au monde profane. Ce groupe est organisé autour d'un noyau central qui assure sa cohésion morale et sociale. Ainsi, pour Goode, une profession est aussi caractérisée par un sentiment d'identité, un statut continu, des valeurs communes, une définition commune des rôles des membres, un langage commun, une autorité sur les membres, des limites sociales claires et un processus de formation des jeunes.

Cette notion d'identité est complexe. Les travaux de Hughes⁷ et Dubar⁸ voient dans la notion d'identité professionnelle une co-construction par les institutions et les individus. Il existe des processus biographiques de construction d'une « identité pour soi » et des mécanismes structurels de reconnaissances des « identités pour autrui ». Enfin, une autre approche, néo-marxiste et néo-wébérienne, voit en la profession le résultat de la lutte entre concurrents aboutissant à la fermeture du marché⁹.

5 Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 416 p. ; Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2004, 531 p.

6 William J. Goode, « Community within a community: the Professions », *American Sociological Review*, 22, 1957, p. 194-200.

7 Everett Cherrington Hughes, *Men and their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958, 184 p.

8 Claude Dubar, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998, 256 p.

9 Andrew Abbott, *The Systems of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1988, 452 p. ; Catherine Paradeise, « Les professions comme marchés du travail fermés », *Sociologie et sociétés*, 20, n° 2, 1988, p. 9-22.

Définir une profession appela les sociologues à s'interroger sur le processus de passage des « occupations » ou « métiers », aux « professions », par le processus de « professionnalisation ». Ainsi Merton prolonge l'approche fonctionnaliste de Parsons et montre que l'institutionnalisation de la formation et la constitution d'un cursus spécifique sont des éléments indispensables à la professionnalisation des activités¹⁰. Pour lui, une occupation devient une profession quand elle se dote d'un cursus qui transforme des connaissances acquises par expérience en savoir scientifique, évalué de manière formelle. Le courant interactionniste de l'école de Chicago bat en brèche cette vision, et considère que les savoirs professionnels peuvent se trouver en dehors de la formation¹¹.

Finalement, réfléchir sur la professionnalisation des activités gagne à s'appuyer sur la définition webérienne de la profession qui met l'accent sur des critères rationnels de spécialisation et de compétences spécifiques, mais aussi sur la réflexion durkheimienne des voies et moyens du consensus social portés par les associations professionnelles, et enfin sur la sociologie anglo-saxonne qui met en valeur les critères de formation et de désintéressement¹².

Les apports des Sciences de l'éducation

Depuis quelques décennies, la réflexion s'impose surtout dans les entreprises et les milieux de la formation, et signifie une intention sociale, particulièrement mise en relief par Richard Wittorski¹³. Il ressort de ses recherches, ainsi que de celles des chercheurs qui prolongent ses réflexions¹⁴, que l'on peut distinguer plusieurs objets cibles de professionnalisation. Tout d'abord, « une professionnalisation des activités », au sens de l'organisation sociale d'un ensemble d'activités. L'objectif est ici de faire reconnaître une activité comme profession. Ensuite, la « professionnalisation des acteurs » peut comprendre le groupe qui exerce l'activité mais également les individus qui intègrent la culture du groupe. Elle implique à la foi la transmission et la production de savoirs, ainsi que les compétences nécessaires pour exercer la profession et se définir comme professionnel. Enfin,

10 Robert Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 514 p.

11 Everett Cherrington Hugues, *Men and their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958, 184 p.

12 Raymonde Moulin, « De l'artisan au professionnel : l'artiste », *Sociologie du travail*, 4, 1983, ici p. 389.

13 Richard Wittorski, « La professionnalisation », *Savoirs*, 17, 2008, p. 11-38. Également, du même auteur, *Professionnalisation et développement professionnel*, Paris, L'Harmattan, 2007, 188 p.

14 Par exemple, Raymond Bourdoncle, « Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche et Formation*, 35, 2000, p. 117-132. Guy Le Boterf, *Professionnaliser, le modèle de la navigation professionnelle*, Paris, Éditions d'Organisation, 2007, 142 p.

la « professionnalisation de l'organisation » s'entend au sens de la formalisation d'un système d'expertise au cœur de l'organisation et par elle. Le fonctionnement de l'organisation doit favoriser les apprentissages collectifs. Bourdoncle y ajoute la professionnalisation des savoirs et celle de la formation¹⁵.

En bref, la notion de professionnalisation embrasse trois espaces : l'espace social, l'espace du travail et celui de la formation. Elle est à l'origine de la construction de nouveaux métiers et de relations professionnelles différentes prenant davantage en compte les individualités. Tout en touchant des champs différents, la professionnalisation peut tisser des liens entre les objets. Ainsi, en faisant évoluer les compétences des professionnels, on professionnalise le champ d'action de ceux-ci. De même, en professionnalisant les activités et l'organisation professionnelle, on fait évoluer positivement les compétences et expertises des professionnels¹⁶.

Ce thème, largement polysémique, dont la variété des usages est grande, s'impose pour une analyse contemporaine de nos sociétés et du monde actuel du travail. Mais il peut être éclairé par une analyse et une mise en profondeur historique, à la croisée de l'histoire économique et sociale, de l'histoire des savoirs et des techniques, et de l'histoire politique et juridique.

LA PROFESSIONNALISATION, OUTIL POUR UNE APPROCHE DES MARCHÉS MÉDIÉVAUX ?

Intuitions de contexte

Au Moyen Âge, le Métier institutionnalise l'expertise, la fonction et le statut de « professionnel ». Peu à peu, dans les sociétés européennes, le Métier – *guild*, *ambacht*, *Zunft*, *gremio*, *arte* –, devient un groupement professionnel reconnu par l'autorité publique et soumis à la réglementation collective¹⁷. De nombreux travaux d'historiens ont abordé le sujet des structures professionnelles. Citons, à la suite du très beau colloque de l'Istituto Internazionale di Storia economica de Prato en 1991¹⁸, et de celui, non moins primordial, de Louvain-la-Neuve en 1993¹⁹, les travaux

15 Raymond Bourdoncle, « Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche et Formation*, 35, 2000, p. 117-132.

16 Maryvonne Sorel et Richard Wittorski, *La professionnalisation en actes et en questions*, Paris, L'Harmattan, 2005, 271 p.

17 Sandrine Victor, *La construction et les Métiers de la construction à Gérone au xv^e siècle*, Toulouse, Méridiennes, 2008, 420 p.

18 Annalisa Guarducci, éd., *Forme ed evoluzione del lavoro in Europa, XIII-XVIII secc.: atti della tredicesima Settimana di studio, 2-7 maggio 1981*, Florence, Istituto internazionale di storia economica F. Datini, Settimana di studio Prato, Le Monnier, 1991, 849 p.

19 Jean-Pierre Sosson et Pascale Lambrecht, éd., *Les métiers au Moyen âge : aspects économiques et sociaux*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 7-9 octobre 1993, Louvain-La-Neuve, Institut d'Études Médiévales, 1994, 430 p.

de Bonnassie²⁰ pour la Catalogne, d'Epstein pour l'Europe²¹, de Geremek²² pour Paris, et bien d'autres avec eux²³. Toutes ces recherches de premier ordre ont permis de comprendre la mise en place des Métiers, leur structuration, le transfert de savoir et leur impact sur le marché du travail. Mais combien ont mis sur cette structuration le nom de processus de professionnalisation, dans une démarche résolument socio-historique ?

Or les sources à la disposition des médiévistes pourraient aider à contextualiser cette approche dans le cadre médiéval. En tout cas, la réflexion pourrait être envisagée car les sources potentielles ne font pas défaut. Pour essayer de les classer, distinguons trois niveaux de professionnalisation : le niveau macro qui cadre la construction historique et sociale de l'activité ; le niveau méso qui place la focale sur les dispositifs institutionnels de formation et de travail ; le niveau micro qui transfère la réflexion au niveau du vécu du sujet²⁴.

La construction socio-historique de l'activité représente le niveau macro d'une étude sur la professionnalisation. À ce titre, le lien entre formation, hiérarchie, parcours professionnels et institutionnels et professionnalisation est primordial. Or, pour l'époque médiévale, et en particulier le bas Moyen Âge, cette approche pourrait s'appuyer sur les normes d'encadrement des Métiers, qui imposent un cursus de formation et une reconnaissance par les pairs par le biais du chef d'œuvre²⁵. La catégorisation des activités, la spécialisation donc, qui apparaît dans les livres des Métiers comme celui d'Etienne Boileau²⁶, ou dans les normes des marchés, comme les registres de *Mostafaria*²⁷, est un marqueur de production

20 Pierre Bonnassie, *La organización del trabajo en Barcelona a fines del siglo xv*, Barcelone, CSIC, 1975, 239 p.

21 Steven A. Epstein, *Wage, labor and guilds in Medieval Europe*, Londres, The University of North Carolina Press, 1991, 307 p.

22 Bronislaw Geremek, *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIII^e-XV^e siècles. Étude sur le marché de la main-d'œuvre au Moyen Âge*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, 149 p.

23 Par exemple, et entre beaucoup d'autres : André Gouron, *La réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Âge*, Paris, Minard, 1958, 439 p. ; Philippe Bernardi, *Maître, Valet et apprenti au Moyen Âge : essai sur une production bien ordonnée*, Toulouse, CNRS - Université Toulouse Mirail, 2009, 214 p. ; Philippe Braunstein, *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, De Boeck, 2003, 527 p. ; Jean-Pierre Sosson, « Les métiers : norme et réalité », *Le travail au Moyen Âge, une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1990, p. 339-348.

24 Pascal Roquet, « Comprendre les processus de professionnalisation : une perspective en trois niveaux d'analyse », *Phronesis*, vol. 1, n° 2, 2012, p.83.

25 Philippe Bernardi, « Apprentissage et transmission du savoir dans les métiers du bâtiment à Aix-en-Provence à la fin du Moyen Âge (1400-1550) », *Les cahiers du CRISIMA*, 1, 1993, p. 70-79.

26 René De Lespinasse et François Bonnardot, *Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIII^e siècle. Le livre des métiers d'Étienne Boileau*, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, 117 p.

27 Sandrine Victor, « Gestion municipale de l'espace urbain : le rôle du Mostassaf dans la régulation des pollutions en ville, selon l'exemple catalan au Bas Moyen Âge »,

de professionnalité. Les politiques économiques qui émergent au Moyen Âge, visibles dans les actes consulaires ou royaux, ou par le crédit sont les fruits d'une représentation institutionnelle et individuelle des Métiers dans les structures de décisions politiques²⁸.

Si nous mettons la focale au niveau méso, les dispositifs mis en place par des règlements de Métiers au niveau des principautés ou des cités sont le cadre de la validation de la formation de haut niveau et de l'expertise en découlant, et jouent ainsi un rôle socialisant, en tant que la société et la structure professionnelle les reconnaissent²⁹. Le serment, la parole donnée introduisent l'individu dans le cadre professionnel et permettent une labellisation, puisqu'il est reconnu en interne par ses pairs, ce qui lui permet de se prévaloir d'une existence institutionnelle vis-à-vis de la société qui reconnaît les compétences de l'homme par le prisme de l'institution³⁰.

Enfin, le vécu des dynamiques individuelles, niveau micro de la professionnalisation, donne à l'homme un niveau d'expertise, pour lequel il est reconnu et demandé, comme nous le montrent les enquêtes et conseils d'experts³¹. Les stratégies économiques, visibles par le notariat par exemple qui met souvent en relief des figures d'entrepreneurs, montrent que de la transformation à la commercialisation, le professionnel domine un secteur complet d'activité à partir du cœur de son champ de compétences reconnues³². Ainsi, à titre collectif, il bénéficie de la validation morale de son Métier, mais à titre individuel, il fait des affaires à partir d'un capital symbolique : son honneur, son honnêteté et sa probité³³. Son statut de professionnel découle donc autant de son acceptation dans un cadre normatif que de sa *fama* personnelle.

Josefina Mutgé I Vives, Roser Salicru I Lluç, Carles Vela Aulesa, dir., *La Corona catalanoaragonesa, l'islam i el món mediterrani. Estudis d'Historia medieval en homenatge a la doctora Maria Teresa Ferrer i Mallol*, Barcelone, CSIC, 2013, p. 697-705.

28 Sandrine Victor, *La construction et les Métiers de la construction à Gérone au xve siècle*, Toulouse, Méridiennes, 2008, p. 359-367.

29 Philippe Bernardi, « Le métier : réflexion sur un mode d'identification », Pierre Monnet et Mathieu Arnoux, éd., *Le technicien dans la cité en Europe occidentale, 1250-1650*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 1-15.

30 Françoise Laurent, éd., *Serment, promesse et engagement : rituels et modalités au Moyen Âge*, Montpellier, Les Cahiers du CRISIMA, 2008, 622 p.

31 Claude Denjean et Laurent Feller, éd., *Expertise et valeur des choses. 1- Le besoin d'expertise*, Madrid, Casa de Velázquez, 2014, 279 p. ; Laurent Feller et Ana Rodríguez, éd., *Expertise et valeur des choses au Moyen Âge. II, Savoirs, écritures, pratiques*, Madrid, Casa de Velázquez, 2016, 471 p. ; SHMESP, *Experts et expertise au Moyen Âge. Consilium quaeritur a perito*, n° 42, Oxford, 2011, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 351 p.

32 Catherine Verna et Sandrine Victor, éd., *Colloque Les bouchers et leurs affaires entre villes et campagnes (Espagne et France méridionale, xiiie-xve siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, à paraître.

33 Laurence Fontaine, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008, 437 p. ; Également, Giacomo Todeschini, *Le pays*

Enjeux et problèmes

Il faut tout d'abord s'interroger sur les besoins et moteurs auxquels répond la professionnalisation dans le contexte médiéval. Le premier semble être le contrôle politique. Au Moyen Âge, dans la Couronne d'Aragon, à Valence en particulier³⁴, la professionnalisation des métiers artistiques participe de la centralisation du pouvoir du monarque, en quête d'un appareil symbolique distinct de celui de la noblesse. Cet exemple dévoile un deuxième besoin qui appelle le cadre de la profession : la demande sociale. La noblesse et le clergé consomment des objets de luxe³⁵, dont la qualité doit être contrôlée. S'ajoute un dernier besoin auquel répond la professionnalisation : la demande économique. La professionnalisation peut être une adaptation au milieu économique et au marché. La formation est alors une réponse au besoin d'un secteur qui demande une validation par le diplôme de compétences professionnelles monnayables.

En second lieu, le contexte médiéval pose la question de la formation et de la spécialisation³⁶. Et il s'avère que cet aspect du sujet suscite plus de questions qu'il ne propose de réponses. La professionnalisation est-elle imposée par un besoin de technicité³⁷ ? Est-elle systématiquement destinée à répondre à des défis technologiques ou techniques ? Bref, constitue-t-elle une adaptation au progrès³⁸ ? Cette approche peut être mise en abîme en y intégrant la question de la mobilité de la main d'œuvre, très visible dans les temps médiévaux, en particulier dans le secteur du bâtiment³⁹. Cette mobilité de la main d'œuvre fait-elle partie de la formation professionnalisante du personnel, ou est-ce parce que l'on est reconnu en tant que professionnel, voire expert, que l'on se doit de se mouvoir pour diffuser, former et être formé⁴⁰ ?

des sans nom. Gens de mauvaise vie, personnes suspectes ou ordinaires du Moyen Âge à l'époque moderne, Paris, Verdier, 2015, 385 p.

34 Juan Vicente García Marsilla, « Art, mercat i societat. Mil anys de relacions i interferències », *Afer*, 70, 2011, p. 579-583.

35 Sophie Brouquet et Juan Vicente García Marsilla, *Mercados del Lujo, Mercado del Arte. El gusto de las elites mediterráneas en los siglos XIV y XV*, Valencia, PUV, 2015, 672 p.

36 Philippe Braunstein, « Savoir et savoir-faire : les transferts techniques », Patrice Beck, éd., *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VI^e Congrès International d'Archéologie Médiévale*, Paris, Éditions Errance, 1998, p. 303-309.

37 Catherine Verna et Liliane Perez, « La circulation des savoirs techniques du Moyen-âge à l'époque moderne. Nouvelles approches et enjeux méthodologiques », *Tracés*, 16, 2009, p. 25-61.

38 Jean Gimpel, *La révolution industrielle au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2002, 244 p.

39 Steven A. Epstein, « Labour mobility, journeyman organization and markets in skilled labour in Europe, 14th-18th centuries », Pierre Monnet et Mathieu Arnoux, *Le technicien dans la cité en Europe occidentale, 1250-1650*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 251-269.

40 Sandrine Victor, « La mobilité professionnelle des ouvriers du bâtiment : l'exemple de Gérone au XV^e siècle », SHMESP, *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Âge*, n° 40, Nice, 2009, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

Enfin, existent-ils des freins au processus de professionnalisation ? Quand observe-t-on un processus inverse que l'on pourrait provisoirement appeler « dé-professionnalisation » ? D'ailleurs, l'élaboration d'un cadre juridique du type corporation, métier juré, guildes, syndicats et donc d'une organisation autonome et autocontrôlée, est-elle la condition *sine qua non* de la professionnalisation ? Le cas de la minorité juive permet aussi de nuancer l'approche du cadre juridique de la corporation professionnelle. Tout d'abord, il montre, contre toute attente, que la corporation n'est pas strictement confessionnelle : à Marseille au ^{xiv}^e siècle, les drapiers juifs participent, aux côtés de leurs confrères chrétiens, à une forme de reconnaissance professionnelle, *via* le serment prêté de concert et chacun selon sa Loi⁴¹. Ensuite, les acteurs économiques chrétiens comme juifs *entreprennent* – au sens où l'a défini Catherine Verna⁴² – sans discrimination ni frein. Enfin, le cas des courtiers juifs marseillais permet d'analyser un processus de professionnalisation porté par les juifs, ici encore par le moyen du serment sur la Loi mosaïque, légal et licite dans la société majoritaire, et de souligner que la professionnalisation passe aussi par la moralisation d'une activité, résolument fondée sur la confiance entre les partenaires économiques⁴³.

En poursuivant le questionnement, on peut se demander si la professionnalisation de l'activité est parallèle ou inhérente à la mise en place d'un cadre normé, qui induit une unité de corps et une identité à soi et à autrui comme professionnels. C'est alors la profession qui, à son tour, impose des normes. Le contrôle et l'organisation du marché se fait par le « syndicat » qui ainsi moralise la profession, la faisant officiellement reconnaître par le cadre qui la dirige. Le système de solidarité professionnelle a pour corollaire un système de normes et de contrôle d'abord face à la concurrence, puis face au monde socioprofessionnel tout entier, donnant naissance à la référence à un code d'honneur, à une éthique commune qui cimente le groupe. Dans ce cadre, le serment fait de l'amateur ou de l'expert un professionnel⁴⁴. Il devient gage d'une démarche qualité, un premier pas vers

41 A. Crémieux, « Les juifs de Marseille au Moyen Âge », *Revue des Études Juives* 47 (1904), p. 62-86 et p. 243-261 ; Juliette Sibon, « La *fidēs* des infidèles. Les courtiers juifs de Marseille au ^{xiv}^e siècle », Benoît Grévin, Annliese Nef et Emmanuelle Tixier, éd., *Chrétiens, juifs et musulmans dans la Méditerranée médiévale, Hommage en l'honneur d'Henri Bresc*, Paris, De Boccard, 2008, p. 103-114 ; Juliette Sibon, *Les juifs de Marseille au ^{xiv}^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, 585 p.

42 Catherine Verna, « Quelles sources pour quelles entreprises du ^{xiii}^e au ^{xv}^e siècle ? », Francesco Ammannati, éd., *Dove va la storia economica? Metodi e prospettive secc. XIII-XVIII*, Atti della Quarantaduesima Settimana di Studi 18-22 aprile 2010, Prato, Fondazione Istituto Internazionale Di Storia economica F. D. Datini, 2011, p. 339-371.

43 Juliette Sibon, « Peut-on croire en la parole du juif ? L'homme d'affaires juifs à Marseille dans les relations économiques au ^{xiv}^e siècle », Monique Cottret et Caroline Galland, *Croire ou ne pas croire*, Paris, Editions Kimé, 2013, p. 241-257.

44 Laure Gevertz, « Prêter serment de fidélité et de loyauté au métier. Les pratiques juratoires des corps de métier londoniens à la fin du Moyen Âge », *Histoire Urbaine*, 39, 2014,

la certification puis le label. Néanmoins, et reprenant là les réflexions sur le technicien⁴⁵, le professionnel ne fait pas partie d'un corps constitué. Tout comme le technicien, son savoir ajoute de la valeur aux données de la nature. En revanche, le technicien et le professionnel forment un groupe qui a acquis une autorité, fondée sur la connaissance empirique ou technique, mais aussi sur la notion de secret. Le secret professionnel est alors le gage ultime de contrôle, de validation, d'expertise mené dans un cadre aux règles morales strictes.

Le dernier point de réflexion autour de la pertinence du concept de professionnalisation pour la période médiévale touche à l'individualisation du professionnel⁴⁶. L'artiste sort de sa peau d'artisan quand celui-ci émerge du métier, qui n'est plus le cadre exclusif de garantie de son savoir-faire⁴⁷. Il devient un professionnel dans son art, statut validé par la formation, et sachant développer une démarche individuelle de production. En bref, le véritable professionnel ne peut-il qu'être seul? Ne doit-il pas sortir du groupe, tout en étant une créature de celui-ci, pour être pleinement reconnu comme professionnel? La différence entre le professionnel et l'amateur éclairé n'est-elle pas la dépendance financière du premier au secteur qui l'emploie⁴⁸? En d'autres termes, le salaire n'induit-il pas un changement de statut entre le dilettante, œuvrant à partir de sa fortune personnelle, et le professionnel dépendant? Donc, le professionnel serait individu, reconnu pour lui-même, mais émanant d'un groupe dont il ne peut financièrement pas se détacher.

LA PROFESSIONNALISATION SUR LES MARCHÉS MÉDIÉVAUX DU VIN ET DE LA VIANDE

La pertinence heuristique du concept de « professionnalisation » dans le contexte médiéval peut donc être éprouvée à travers l'étude de multiples activités économiques, dont les sources de l'histoire économique et sociale livrent de nombreuses

p. 45-61. Laurence Buchholzer et Frédérique Lachaud, « Le serment dans les villes du bas Moyen Âge », *Histoire Urbaine*, 39, 2014, p. 7-27.

45 Pierre Monnet et Mathieu Arnoux, *Le technicien dans la cité en Europe occidentale, 1250-1650*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 388-403.

46 Brigitte-Myriam Bedos-Rezak et Dominique Iogna-Prat, « L'individu au Moyen Âge », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre Bucema* [En ligne] 9, 2005, mis en ligne le 29 novembre 2006, consulté le 06 février 2017, URL: <http://cem.revues.org/809>; DOI: 10.4000/cem.809.

47 Raymonde Moulin, « De l'artisan au professionnel : l'artiste », *Sociologie du travail*, 4, 1983, p. 388.

48 Pour comparaison avec notre monde contemporain, le critère de professionnalité du législateur (26/12/1964) est que l'artiste doit faire la preuve de 50 % de revenus tirés de la vente de ses œuvres, et depuis 1975, que ses revenus soient l'équivalent de 1 200 fois le SMIC horaire sur 3 ans. (Cité par Raymonde Moulin, « De l'artisan au professionnel : l'artiste », *Sociologie du travail*, 4, 1983, p. 396).

facettes, de la mobilisation du capital en amont de l'activité à la commercialisation et à la répartition des bénéfices en aval⁴⁹. Entre les deux extrémités d'une chaîne de production, qu'il s'agisse de biens ou de services, l'historien de l'économie des derniers siècles du Moyen Âge, fort des renouvellements récents de son champ⁵⁰, peut mettre au jour un marché à travers son organisation, ses acteurs, les normes et les jurisprudences qui tentent de le réguler.

Nous avons fait ici le choix de resserrer l'analyse à partir de deux marchés qui, pour des raisons économiques, sociales, politiques, sanitaires et religieuses, ont très tôt fait l'objet de réglementations encadrant qualité, production et vente. Bien documentés dans les sources médiévales, ils ont été maintes fois interrogés à l'aune de problématiques multiples, culturelles, politiques, juridiques, économiques et sociales.

LE SOCLE HISTORIOGRAPHIQUE

La boucherie et la viticulture ont nourri de nombreuses monographies rurales régionales, dans les années 1960 et 1970 en particulier. L'histoire urbaine ne les a pas délaissées, à travers l'étude précoce des métiers institutionnalisés, puis celle des élites urbaines. Les études ont été enrichies des travaux des archéologues, rejoints par les historiens, sous l'angle de la culture matérielle, mais aussi des techniques et des savoir-faire. À partir des années 1980, l'histoire de l'alimentation, celle de la sociabilité et de la commensalité, et celle des manières de consommer, ont complété l'approche.

Les études sur le vin et la vigne se sont multipliées depuis l'ouvrage fondateur du géographe Roger Dion, paru pour la première fois en 1959⁵¹. Sur le socle de précoces études rurales régionales, les archéologues se sont ensuite intéressés au cadre de vie et de travail des acteurs de la vigne et du vin⁵². Dans les décennies 1980 et 1990, l'approche historique du vin connaît une nouvelle impulsion avec l'ouvrage, tout aussi important que celui de Roger Dion, de

49 Les communications consacrées au Moyen Âge lors de la journée d'étude pluridisciplinaire intitulée « Le professionnel » organisée à l'université d'Albi le 15 mai 2012 par les deux coordinatrices de ce numéro, ont envisagé des activités économiques variées telle la production dans les mines de sel, le courtage, le prêt à intérêts et différentes productions artisanales.

50 Laurent Feller, « Histoire du Moyen Âge et histoire économique », Jean-Claude Daumas, dir., *L'histoire économique en mouvement : entre héritages et renouvellements*, Paris, Presses Universitaire du Septentrion, 2012, 405 p., ici p. 83-98.

51 Roger Dion, *Histoire du vin et de la vigne, des origines aux XIX^e siècle*, rééd. Paris, Éditions du CNRS, 2010, 772 p.

52 Danièle Alexandre-Bidon, Perrine Mane et Mickaël Wilmart, « Vignes et vin au Moyen Âge. Pratiques sociales, économie et culture matérielle- Introduction », *L'Atelier du centre de recherches historiques*, 12, 2014, [En ligne] URL : <https://acrh.revues.org/5913>.

l'historien Marcel Lachiver, paru en 1988⁵³. En effet, l'intérêt pour les techniques viticoles médiévales ne faiblit pas, comme en témoigne le onzième volume *Flaran* consacré au Moyen Âge et à l'époque moderne⁵⁴. Le vin est donc au cœur de plusieurs champs historiques qui se complètent et se répondent, de l'histoire des sociétés urbaines et rurales à l'histoire des techniques, auxquelles s'ajoute plus récemment l'étude du climat et de l'environnement au Moyen Âge⁵⁵.

L'approche du vin et de la viande se croisent au travers de celle des sociétés urbaines et rurales, mais aussi, dès les années 1970, dans le cadre de l'histoire de l'alimentation, de la gastronomie médiévale et du ravitaillement des villes, avec les travaux de Louis Stouff consacrés à la Provence⁵⁶, puis ceux de Bruno Laurioux⁵⁷, qui ont notamment mis en lumière le poids de l'alimentation carnée au Moyen Âge et la manière de consommer quotidiennement le vin.

Plus spécifiquement, l'étude des bouchers et de la boucherie, objet, comme le vin, de nombreuses études rurales, a bénéficié de l'histoire urbaine et de l'approche des élites urbaines. Au Moyen Âge, en effet, dans les villes de l'arc méditerranéen en particulier, le boucher participe à la gestion municipale, individuellement ou par le biais de sa corporation, et occupe une place singulière dans l'espace politique.

Depuis une quinzaine d'années, le thème de la boucherie et de la viande en général connaît un regain d'intérêt, porté par la richesse des fonds conservés dans les archives municipales et départementales. Après l'approche quantitativiste des années 1970, l'étude est renouvelée par l'intérêt pour les stratégies d'approvisionnement. Les historiens adoptent désormais une approche normative pour appréhender un marché de la viande très encadré et très contrôlé. Le Métier de la boucherie est l'un des mieux documenté dans les archives de la fin du Moyen Âge, et dans les archives municipales au premier chef, celles de la comptabilité et de la gestion fiscale.

Enfin plus récemment, l'approche des bouchers médiévaux a été revisitée au prisme du concept de l'entreprise rurale médiévale, dans le sillage des travaux

53 Marcel Lachiver, *Vins, vignes et vigneron*. Histoire du vignoble français, Paris, Fayard, 1988, 724 p.

54 Guilhem Ferrand et Sandrine Lavaud, *Le vigneron, la viticulture et la vinification en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Bordeaux, PUM, 1989, 296 p.

55 Voir notamment Jean-Pierre Garcia, « La construction des climats viticoles en Bourgogne, la relation du vin au lieu au Moyen Âge », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 12, 2014, [En ligne] URL : <http://acrh.revues.org/5979>.

56 Louis Stouff, *Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris- La Haye, Mouton et C^{ie}, 1970, 507 p.

57 Bruno Laurioux, *Les livres de cuisine médiévaux*, Turnhout, Brepols, 1997, 86 p. ; Également, du même auteur, *Manger au Moyen Âge : pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Fayard Pluriel, 2002, 298 p.

de Catherine Verna⁵⁸. Erigé en figure d'entrepreneur rural, le boucher est appréhendé au travers de ses affaires autour du commerce des animaux et des produits qui en dérivent – qui ne se limitent pas à la viande –, de ses capacités financières et de ses réseaux à plusieurs échelles⁵⁹.

Les hommes, les produits

Fort de ce riche héritage, au sein du champ dynamique et en constant renouvellement des études consacrées au vin et à la viande dans les derniers siècles du Moyen Âge, le questionnement sur la professionnalisation vise à appréhender ces activités à nouveaux frais, en envisageant autrement les objectifs des autorités politiques et religieuses émettrices de règlements, ainsi que ceux des experts qui jugent, évaluent et encadrent la norme et les produits, et enfin les pratiques des autres acteurs économiques. Ces derniers sont les viticulteurs ou les vignerons – qui sont rarement qualifiés comme tels dans les sources latines ou vernaculaires mais qui se signalent par leurs activités dans les vignes –, les éleveurs – là encore, les sources ne sont pas explicites –, les maquignons – *corraterii* –, les bouchers – *macellarii* – et les taverniers – parfois identifiés comme *tabernarii*.

Parce que les termes pour les qualifier ne sont pas toujours institutionnalisés, et parce que l'absence de mono-activité économique est caractéristique du Moyen Âge, le concept de « professionnalisation » peut être propice à mieux cerner les marchés du vin et de la viande, ou du moins certains de leurs aspects. Elle vise à saisir l'émergence d'un processus de professionnalisation dans un champ d'activités qui, manifestement, laisse davantage la place à la poly-activité et à l'entreprise polymorphe, mais sans exclusion de spécialités, voire de spécialisation.

La mise au jour d'une spécialisation, individuelle et collective, peut constituer l'une des clés d'entrée à l'approche de la « professionnalisation ». Mais elle n'est pas la seule possible. Le vin et la viande font l'objet de vigilance de la part des pouvoirs à toutes les échelles et les activités autour de ces deux produits sont historiquement très visibles. La fabrique de règles sur leur condition de production et de commercialisation ressortit à de nombreux enjeux, tant sanitaires et culturels, qu'économiques et sociaux.

En outre, l'historien exhume un segment de réglementation *a priori* spécifique, lié à la présence, en Occident latin médiéval, de nombreuses communautés juives. La viande et le vin sont en effet des produits soumis aux règles de la *cacherout*,

58 Catherine Verna, « Quelles sources pour quelles entreprises du XIII^e au XV^e siècle? », Francesco Ammannati, éd., *Dove va la storia economica? Metodi e prospettive secc. XIII-XVIII*, Atti della Quarantaduesima Settimana di Studi 18-22 aprile 2010, Prato, Fondazione Istituto Internazionale Di Storia economica F. D. Datini, 2011, p. 339-371.

59 Voir Catherine Verna et Sandrine Victor, éd., *Colloque Les bouchers et leurs affaires entre villes et campagnes (Espagne et France méridionale, XIII^e-XV^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, à paraître.

qui impliquent, *a priori*, des conditions de production et de commercialisation nettement distinctes de celles du vin et de la viande non *cacher*. Mais les ententes entre bouchers chrétiens et juifs, d'une part, et entre producteurs de vin chrétiens et juifs, d'autre part, mobilisent les pouvoirs : ainsi en Provence, le comte, les autorités municipales et les rabbins œuvrent de conserve afin d'éviter des pratiques qui sont le fruit d'ententes jugées frauduleuses⁶⁰. Là encore, les enjeux ne sont pas seulement sanitaires et culturels – rituels, en l'occurrence, pour les juifs. La dimension économique de cette mobilisation ne doit pas nous échapper et peut être éclairée sous l'angle de la question de la « professionnalisation ».

Le dossier soumis au lecteur vise donc à être la première étape d'une étude plus approfondie de la figure du professionnel au Moyen Âge. Les textes des auteurs participants à ce dossier sont autant de pistes de réflexions, prenant comme premier terrain de jeu les marchés de la viande et du vin. Judicaël Petrowiste s'interroge si ce marché de la viande est un marché sans marchands, caractérisé par des intervenants occasionnels et non professionnels. Clémentine Stunault tente de montrer au travers du cas toulousain que le commerce de la viande est marqué par une professionnalisation plus précoce que celui du vin, professionnalisation qui se traduit par l'institution de corps de métiers spécialisés, et par l'apparition d'experts chargés de contrôler l'ensemble des viandes commercialisées à travers la ville. Benoit Descamps invite à réfléchir au rôle spécifique tenu dans l'espace public par les associations professionnelles, en particulier du secteur de la viande, dans l'objectif du « bien commun ». Ramón Banegas, entre la Catalogne et Rouen, essaie de son côté de voir le professionnel dans l'hétérogénéité sociale des bouchers et qui distingue le simple artisan étalier du brasseur d'affaires. L'article de Mickaël Wilmart s'interroge sur les traits permettant l'émergence d'un groupe vigneron dont la reconnaissance comme professionnel n'est pas partout identique. Toujours dans le domaine du vin, Juliette Sibon propose pour la Provence de montrer que les jurisprudences des rabbins et des Conseils municipaux visent à établir des normes communes qui tendent à « professionnaliser » la viticulture indépendamment des contraintes religieuses.

60 Louis Stouff, Ravitaillement et alimentation en Provence aux xiv^e et xv^e siècles, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1970, 507 p.